

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Syndical du Lundi 03 mai 2021

" Association Foncière Pastorale " Salle paroissiale 17h 00

Les mesures sanitaires sont appliquées

Invitées Alexandra Kierski 18h00

Présents : Didier Buisson- Pierre Margueron - Jean Louis Bermond- Danielle Buisson. Secrétaire : Georges Lozat. Lazier Raymond. Alain buisson. Margueron Guy. Bruno Buisson Vice-Président Maryline Duval Présidente. Secrétaire de séance Buisson Pascale

Excusés : - Daniel Parmier - Éric Buisson- - Jacky Bellissand

Procurations : Éric Buisson à Mme Duval Maryline

Présents : à partir de 18h : Alexandra et Colyne Kierski

Ordre du jour

1. *Approbation du compte administratif*

2. *Approbation du compte de gestion*

3. *Validation du partenariat commune AFP, location du broyeur de branches*

4. *validation du choix de l'entreprise par la CAO pour les travaux de végétations liés aux compensations agricoles et environnementales TELT*

5. *Projet Alexandra Kierski, extension du périmètre de location sur l'Orgère avec projet d'hébergement et vente de produits fromagers*

6. *Contrat précaire EDF, loyer de location Alexandra Kierski*

7. *Divers*

Mme la Présidente demande de mettre le point 6 de l'ordre du jour avant le point 5 Alexandra Kierski

1 Approbation du compte administratif :

Mme la Présidente nous présente le compte administratif, remis à chaque membre présent.

Le compte Administratif est approuvé à l'unanimité.

Résultat compte AFP 2020 au 31.12.20 en annexe

2 Approbation du compte de gestion

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité par les membres présents

3 Validation partenariat Commune -AFP :

La commune propose la location du broyeur à branches, seul le cout du salarié sera facturé, le conseil syndical approuve ce partenariat. Un grand merci à Stéphane Puppatt responsable technique de la commune pour sa participation. Didier nous informe que Jean louis Favre a utilisé le broyeur de branches sur Amodon. Le résultat est concluant. L'AFP a toujours son broyeur, stocké au garage vert et mis à disposition des exploitants de la commune qui le souhaitent.

4 Validation de l'entreprise par la CAO pour les travaux de végétations liés aux compensations agricoles et

environnementales TELT :

La commission d'appel d'offre de l'AFP s'est réuni plusieurs fois avec le Cabinet AGRETIS (mandaté par TELT) pour la préparation des travaux. Une analyse de l'offre a été présentée aux membres de la commission d'appels d'offres en amont du choix définitif de l'entreprise. Suite à cela, et faisant référence aux règles du marché public il a été validé le choix de l'entreprise Mauro. L'entreprise est choisie sur 55% pour la valeur technique et 45% sur le prix. En deuxième position l'entreprise FLO TP. M Bermond Jean Louis regrette de ne pas avoir eu les choix pour l'entreprise.

5 Contrat précaire EDF, voir loyer de location Alexandra Kierski

Un rappel de ce contrat : Les parcelles EDF font l'objet d'un contrat précaire puisque EDF peut s'il le formule récupérer les terres pour leur fonctionnement à tout moment. Hors lors de notre travail sur les contours nous avons proposé un loyer de 20 Euros sur ces parcelles (environ 1,9 hectare). La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) se pose la question sur l'intérêt de conserver un loyer sur ces parcelles. Après discussion et prenant l'exemple sur une autre AFP qui a traité ce même dossier il est décidé de ne pas maintenir de loyer sur ces parcelles.

6 Projet Alexandra Kierski la ferme des Arcosses à Villarodin :

Alexandra a signé son bail avec l'AFP, les travaux de sa ferme sont en cours, début juin la structure en bois sera posée. Actuellement elle a 52 chevrettes et 2 boucs, en février 2022 son exploitation comptera 20 chevrettes en plus.

Pour l'accompagner dans son exploitation, sa fille Colyne suit une école agricole et s'installera avec une trentaine brebis laitières en 2023. Son mari qui prendra sa retraite de gendarme en octobre 2021 part en formation fromagère pour un an. La famille monte un GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun).

Alexandra Kierski souhaite prendre en charge les alpages de l'Orgère (comme prévu lors de la rédaction du bail en 2020) pour la fauche et la pâture en juillet et août dès 2022. Ainsi que sur les zones basses de Jardelly, la Combe, Pré du Four, et Grand chenal pour les vaches en pension (avec l'aide de Davy Portaz et Dylan Simon).

Pour ce projet nous entamons un travail de recherche d'hébergement mobile sur l'Orgère, un lieu de vente de produits, un emplacement d'un parc de nuit et de la traite mobile. Le Parc national de la Vanoise est favorable à la vente dans l'établissement du refuge de l'Orgère. L'AFP et Alexandra se rendront sur le site pour évaluer le potentiel. Le point important de ce travail sera la cohabitation avec les visiteurs du secteur et la présence des chiens. L'AFP souhaite rapidement échanger sur ce projet avec l'ACO (Association des Chalets de l'Orgère)

7 Divers : L'Assemblée du GIDA de Haute Maurienne aura lieu le 12 Mai à Lanslebourg (Mme la Présidente sera présente)

Le contrat précaire avec M. Berthelot est signé pour la zone des TURFS, restent ceux de Murielle Fressard et Noémie Charrier.

Le journal Terra Modane sortira un article sur l'installation de Nathalie Choiseau prochainement.

Fin de réunion à 19h00

